

EXTRAIT DU PROCES
DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

Publié le

ID : 033-253306310-20231127-2025_05_55-DE

L'an deux mille vingt-trois, le 27 novembre à 9h00,

Les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise de Roffignac, Présidente, en visioconférence.

Date de convocation : 24 octobre 2023

Etaient présents : Mme Pascale GOT ; Mme Françoise de ROFFIGNAC ; Mme Joëlle MARIE-REINE SCIARD ; M. Stéphane LE BOT ; M. Jean PROU ; M. Jacky BOTTON ; Mr Louis CAVALEIRO ; Mr Cyril PENAUD, Mme Michèle SAINTOUT ; Mme Marie-Pierre QUENTIN ; Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE.

Etaient excusés : Mme Véronique HAMMERER ; Mme Célia MONSEIGNE ; M. Olivier ESCOTS

Etaient également présents : Mr Jean-Luc TROUVAT, Directeur du SMIDDEST ; Mme Elodie LIBAUD, Département de la Charente-Maritime.

Président de séance : Mme Françoise de ROFFIGNAC

Secrétaire de séance : Mme Pascale GOT.

Délibération N° 2023-05-55

Gestion du phare de Cordouan : dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine

Membres en exercice : 17

Membres présents : 11

Suffrages exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Vu l'arrêté préfectoral du 31 mars 2022 portant approbation du plan de gestion du bien culturel inscrit au Patrimoine Mondial n°1625 « Le phare de Cordouan » ;

Vu le plan de gestion du phare de Cordouan et son axe 3 relatif à la médiation culturelle du Bien ;

Considérant les objectifs de développement culturel du phare de Cordouan ;

La programmation des animations culturelles du phare de Cordouan pour la saison 2024, est en cours d'élaboration sur une thématique ciblée. Parmi les différentes actions qui seront soumises pour validation aux élus, il est proposé un projet de création artistique d'une bande-son musicale, qui fera l'objet d'une commande. Il s'agit de composer des morceaux de musique à partir de sons enregistrés au phare. La création sonore serait diffusée auprès des visiteurs ou pourrait se décliner à terre chez les partenaires du SMIDDEST sur les 2 rives, partenaires qui se sont montrés très motivés par ce projet (Maison de Grave-ONF-CPIE Médoc d'un côté et Parc de l'Estuaire de l'autre). Le projet a également été présenté à la DRAC.

Il est décidé à l'unanimité, et après en avoir débattu :

Article.1 : de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, afin de solliciter une aide de 7 000€ maximum pour la commande artistique permettant la création d'une bande-son musicale du phare.

Article.2 : d'autoriser Mme la Présidente à signer tout document y afférent.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Blaye, le 27 novembre 2023.

La présidente de séance,

Françoise de ROFFIGNAC
SMIDDEST

Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire
1, rue St Simon - 33390 BLAYE
05 56 22 50 76 - contact@smiddest.fr
Tél : 253 306 310 00058



La secrétaire de séance,

Pascale GOT

